



BULLETIN D'INSCRIPTION (Pour les Confréries)

Il est impératif de vous inscrire au plus vite... NOMBRE LIMITE DE PLACES

INSCRIPTION CONFIRMEE PAR VERSEMENT BANCAIRE POUR LE 29 MAI 24

UN SEUL VERSEMENT BANCAIRE PAR CONFRERIE - MERCI

La Confrérie

Rue n° à

Adresse électronique de votre confrérie :

Une SEULE intronisation par confrérie : Mr Mme.....

Nom et prénom des participants (*pour les dames mariées, le nom de jeune fille*)

1)..... 3).....

2)..... 4).....

GSM obligatoire d'un PARTICIPANT:

Titre de l'impétrant dans la Confrérie :

Buts poursuivis par la Confrérie :

.....

.....

- Sera représenté :
- à la collation par personnes
 - au cortège et à la cérémonie d'intronisation par personnes,
 - au repas dans les Salons du Rémington, à Renaix par convives.
 - souhaite être à la table avec

Acquitte la somme de x 82 € = €, dès votre inscription ; le nombre de places étant limité à 300 personnes, la réservation sera effective dès réception de votre versement au compte BE95 1031 1000 6758 de la Confrérie des Chaussons et de la Moinette, 7890 Ellezelles en communication : **CONFRERIE (exemple : Moinette Ellezelles). Date limite de l'inscription 29 MAI 24 suivant le nombre de places disponibles. **PAIEMENT OBLIGATOIRE = CONFIRMATION INSCRIPTION****

IBAN : BE95 1031 1000 6758 – BIC : NICABEBB

CONFRERIE CHAUSSONS MOINETTE

Bulletin d'inscription à renvoyer à Jean et Véronique Mouton-Cambier - Arbre St Pierre 49 – 7890 Ellezelles

Portable 00 32 (0)479/61 24 01 ou par courriel : confreriemoinette@hotmail.com

Fait à le

Signature

Tout repas réservé et non annulé avant le 9 juin ne sera pas remboursé même s'il n'est pas consommé Afin d'éviter des confusions, nous insistons, auprès du secrétariat de votre confrérie, de nous envoyer les inscriptions complètes en remplissant ce document uniquement.

UN SEUL VERSEMENT BANCAIRE PAR CONFRERIE

Merci pour votre compréhension...